



**Conditions de participation à l'offre promotionnelle
« Hippi Fridays »
organisée par la Loterie Romande dans ses points de vente**

Cette offre promotionnelle est ouverte à toutes les personnes de plus de 18 ans révolus. La participation à cette offre promotionnelle implique l'adhésion sans limite ni réserve aux présentes conditions de participation. Plusieurs participations par personne sont admises.

L'offre promotionnelle « Hippi Fridays » se déroule **tous les vendredis dès 16 heures, du 11 novembre au 9 décembre 2022** (ci-après : période promotionnelle), dans l'ensemble des points de vente de la Loterie Romande commercialisant les paris PMUR.

Pour prendre part à cette offre, les joueurs doivent engager, durant la période promotionnelle susmentionnée, un **pari Quinté+** d'un montant minimum de CHF 2.50 (mise de base) dans un point de vente de la Loterie Romande.

Au total, il y a 120'000 lots à gagner, sous forme d'un enjeu gratuit Quinté+ unitaire généré par le système spOt d'une valeur de CHF 2.50, valable sur la prochaine course du Quinté+. Les enjeux gratuits seront distribués et générés automatiquement par les terminaux et bornes de jeu suite au pari Quinté+ initialement engagé. Toutefois, si ce dernier est annulé, l'enjeu promotionnel gratuit correspondant le sera également.

Tableau des lots :

Rang	Lot	Nombre de lots	Valeur unitaire des lots en CHF	Valeur totale des lots en CHF
1	Enjeu Quinté+ spOt	120'000	2.50	300'000.-
Total des lots		120'000		300'000.-

Les lots ne pourront être ni convertis en espèces, ni remboursés.

Loterie Romande, novembre 2022